

Communiqué de presse

La Banque des Territoires annonce l'annulation de 3 mois de loyers pour les TPE, locataires de locaux CDC Habitat, éligibles à l'accord conclu avec l'Etat

Paris, le 20 avril 2020

La Banque des Territoires, par l'intermédiaire de sa filiale CDC Habitat, annonce être signataire de l'accord conclu entre l'Etat et les principales fédérations et unions de bailleurs de locaux à usage commercial. Les commerces éligibles sont ceux qui emploient moins de 10 salariés et qui, n'exerçant pas d'activité essentielle, font l'objet d'une décision administrative de fermeture pour motif sanitaire.

L'accord négocié et conclu avec le ministère de l'Economie et des Finances, prévoit une annulation de 3 mois de loyer au profit des commerces éligibles. Les charges resteront dues puisqu'elles correspondent à des coûts réels encourus par les propriétaires même en période de fermeture des commerces.

« Sur les 2900 locaux à usage commercial détenus par CDC Habitat, CDC Habitat social et les Sidom, dont 1800 en outre-mer, 45 % sont concernés par cette mesure », précise André Yché, président du directoire de CDC Habitat.

« Après avoir mis en place des mesures d'avances en compte courant pour répondre aux besoins de trésorerie de nos clients, entreprises des secteurs de l'immobilier et du tourisme, de l'ESS et de l'innovation, avec cette annulation de 3 mois de loyers pour les TPE locataires de locaux CDC Habitat, nous participons au soutien de l'activité économique, dans l'intérêt général du Pays » complète Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

A propos de CDC Habitat

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe CDC Habitat est le premier bailleur français avec plus de 510 000 logements. Il offre une réponse performante aux besoins en logements de l'Etat, des collectivités, des grands établissements publics et des citoyens. Son activité s'inscrit pleinement dans le cadre de la Banque des Territoires, créée en 2018. Le groupe CDC Habitat couvre l'intégralité de l'offre de logements pour proposer à ses locataires un véritable parcours résidentiel, avec des logements adaptés à leurs besoins et à leurs ressources, en location ou en accession : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et libres, résidences étudiantes ou jeunes travailleurs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, établissements pour personnes âgées

dépendantes (EHPAD), accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé. En tant qu'acteur majeur de l'habitat en France, CDC Habitat s'attache à exercer sa mission au service du bien commun à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.
www.cdc-habitat.com | [@CDC_Habitat](https://twitter.com/CDC_Habitat)

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67

CDC Habitat

Gauthier Bencheïkh, cabinet Clai : cdchabitat@clai2.com - 07 77 26 24 59